



OFFICE OF THE CHIEF CORONER
ᐅᐅᑦᐱᓪᓴ ᐅᑦᐱᓪᓴᑦᐅᑦᐅᑦᐅᑦᐅᑦ
HAVAKVIA ATANGUYAATA TUQUNGALIQUIYIIT
BUREAU DU CORONER EN CHEF

NUNAVUT
ᐅᐅᑦᐱᓪᓴ

Message d'intérêt public

Enquête de la coroner

Date de début : 21 août 2026
Date de fin : 8 octobre 2026
À l'échelle du Nunavut

60 s

Le Bureau du coroner en chef mènera une enquête en application de l'article 21 de la Loi sur les coroners du Nunavut afin de déterminer les circonstances du décès de M. Abraham Natanine. Cette enquête se déroulera dans la salle communautaire de Clyde River, dans le territoire du Nunavut, du 5 au 9 octobre 2026. Elle commencera à 10 h le matin du 5 octobre.

L'enquête a pour but d'étudier les circonstances du décès de M. Abraham Natanine, survenu le 6 mai 2020, et de formuler des recommandations afin d'éviter que surviennent d'autres décès dans des circonstances semblables.

L'enquête sera dirigée par l'avocat de la coroner, M. Sheldon Toner, et présidée par la coroner en chef du Nunavut.

Quiconque souhaite participer à l'enquête ou y prendre la parole peut communiquer avec le Bureau du coroner en chef du Nunavut au 867-975-6562.

###

Personne-ressource pour les médias :

Marianna Cervantes
Coroner en chef
Bureau du coroner en chef
867 975-6562
mcervantes@gov.nu.ca

Gouvernement du Nunavut
Ministère de la Justice
Bureau du coroner en chef

C. P. 1000, succursale 590
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

☎ 867 975-6562 ☎ 867 975-6367 Cell : 867 222-9472
Sans frais : 1 844 778-1022